



POUR SE DÉPLACER :

- **Sortir + (Agirc-Arrco)** : service d'accompagnement (véhiculé ou à pied) pour les personnes présentant des difficultés pour se déplacer à l'extérieur, destiné aux personnes âgées de 75 ans ou plus
Pour plus d'informations :
<https://www.agirc-arrco.fr/particuliers/mes-services-particuliers/accompagnement-et-prevention/etre-accompagne-dans-mes-sorties/>
- **Mobimétropole (RTM)** : service de transport public à la demande avec réservation préalable et possibilité de porte à porte, exclusivement réservé aux personnes à mobilité réduite (CMI avec taux d'invalidité d'au moins 80%).
Pour plus d'informations : **www.rtm.fr/mobimetropole**
- **Bus + à la demande (RTM)** : service de transport public à la demande avec réservation préalable, exclusivement réservé aux personnes à mobilité réduite (CMI avec taux d'invalidité d'au moins 80%) sur la Zone Nord-Est (Pays d'Aubagne et de l'Etoile) et la Zone Sud-Est (La Ciotat)
Pour plus d'informations : **www.rtm.fr/bus-a-la-demande**
- **Service d'aide à domicile** : (cf fiche ressource « Service à la personne / Aide à domicile »)